

# indices des prix à la consommation

JANVIER 1983

(décembre 1982 = 100)

Années et mois	Indice général 100%	Indices des groupes de dépenses										Variations en %			Anciens indices	
		alimen- tation 21%	boissons et tabacs 5%	habille- ment 7%	loyer 18%	chauffage et éclairage 5%	aménage- ment et entretien du logement 6%	transports et commu- nications 14%	santé et soins per- sonnels 8%	instruction et loisirs 16%	en un mois	en un an	depuis le début de l'année	septembre 1966 = 100	septemb 1977 = 100	
<b>indice genevois</b>																
1982																
janv.												0,3	5,0	0,3	199,4	117,2
févr.												0,0	4,2	0,4	199,5	117,2
mars												0,3	3,7	0,7	200,1	117,6
avril												0,6	4,3	1,3	201,3	118,3
mai												0,9	5,2	2,2	203,2	119,4
juin												0,5	5,4	2,7	204,2	120,0
juil.												0,0	5,1	2,7	204,2	120,0
août												0,8	4,8	3,6	205,9	121,0
sept.												0,4	5,1	4,0	206,7	121,5
oct.												0,2	5,5	4,2	207,1	121,7
nov.												1,1	5,6	5,3	209,3	123,0
déc.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-0,1	5,3	5,3	209,2	122,9
1983																
janv.	100,2	100,5	100,0	100,0	100,0	97,1	100,0	99,6	103,2	100,0		0,2	5,1	0,2	209,6	123,1
févr.																
mars																
<b>indice suisse</b>																
1982																
janv.												0,5	6,1	0,5	200,3	118,8
févr.												0,2	5,3	0,7	200,6	119,0
mars												0,2	4,7	0,8	201,0	119,2
avril												0,6	5,6	1,4	202,1	119,9
mai												1,3	5,9	2,7	204,7	121,4
juin												0,9	6,2	3,6	206,5	122,5
juil.												0,4	6,0	4,0	207,3	123,0
août												0,8	5,2	4,8	208,9	123,9
sept.												0,4	5,5	5,2	209,7	124,4
oct.												0,2	6,2	5,5	210,2	124,7
nov.												0,3	5,8	5,8	210,8	125,1
déc.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-0,3	5,5	5,5	210,2	124,7
1983																
janv.	99,9	100,4	100,0	100,0	100,0	95,4	100,0	99,3	101,3	100,0		-0,1	4,8	-0,1	209,9	124,5
févr.																
mars																

<sup>1)</sup> Obtenus par raccordement des indices genevois et suisses actuels aux anciens indices de base septembre 1966 et septembre 1977 = 100.

Remarques: — pour calculer l'indice suisse sur base août 1939 = 100, il faut multiplier l'indice suisse (décembre 1982 = 100) par 474,9, valeur de l'indice de base août 1939 = 100 à fin décembre 1982, et diviser par 100;  
— les indices, calculés avec 4 décimales, sont publiés avec une décimale; ces arrondis expliquent certaines différences entre les taux de variations cités et ceux que le lecteur peut calculer.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Calculé pour la première fois sur des bases révisées, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) enregistre une légère hausse en janvier (+ 0,2%). Cette faible variation confirme le ralentissement du renchérissement constaté dès fin 1982. En janvier, la hausse annuelle des prix atteint 5,1% à Genève.

L'évolution des prix de janvier se caractérise par la poursuite de la baisse des produits pétroliers (- 5,2%), par une légère augmentation, de nature saisonnière, de l'alimentation (+ 0,5%) et par la réadaptation de plusieurs tarifs publics cantonaux (gaz, transports publics et hôpitaux).

La hausse de janvier, mois où l'on constate habituellement de nombreux ajustements de tarifs et de prix, est, cette année, la plus faible enregistrée depuis 1978.

#### EVOLUTION GENERALE

Sur les 7'000 prix observés en janvier par le service cantonal de statistique, 10,5% ont progressé depuis le précédent relevé, 10,6% ont diminué et 78,9% sont restés inchangés. Sur l'ensemble de l'année précédente, la fréquence moyenne des hausses s'élevait à 14,5% et celle des baisses à 6,8%. On constate donc un net fléchissement du rythme de l'augmentation des prix.

Sans tenir compte des diverses adaptations de prix intervenant ponctuellement en janvier (baisse des assurances RC pour voiture, hausse de divers tarifs publics), le niveau général des prix aurait diminué de 0,1% en janvier. L'ampleur de cette baisse aurait été comparable à celle de décembre dernier.

#### EVOLUTION PAR GROUPE DE DEPENSES

La hausse mensuelle de l'alimentation (+ 0,5%; en un an : + 6,0%) découle principalement de variations de prix de nature saisonnière : augmentation du poissons frais (+ 6,4%), des légumes (+ 4,7%), des pommes de terre (+ 4,5%) et des fruits (+ 2,9%). D'autres progressions sensibles portent sur le café (+ 1,0%), la margarine (+ 1,5%), les huiles comestibles (+ 1,9%), la farine (+ 2,1%) et le beurre de cuisine (+ 4,4%), qui était vendu à prix réduit en décembre. En revanche, les prix de la viande de porc (- 2,2%), de la pâte à gâteau (- 1,6%) et du fromage (- 0,6%) diminuent.

La baisse mensuelle du groupe chauffage et éclairage (- 2,9%; en un an : + 1,4%) recouvre des évolutions de prix de sens opposés. Amorcé en novembre, le repli du mazout s'accélère (- 4,9% en janvier; - 8,2% depuis octobre). Ce recul est favorisé par plusieurs facteurs : excédent de production, faiblesse de la demande accentuée par un hiver clémente, baisse des cotations sur le marché libre, fléchissement du dollar. Inchangés depuis janvier 1981, les tarifs du gaz ont été réajustés en début d'année (+ 15,7%) afin de tenir compte de l'évolution du prix d'achat de ce fluide.

Le recul du groupe transports et communications (- 0,4%; + 1,8% en un an) s'explique par les baisses de prix des batteries (- 1,2%), des voitures d'occasion (- 3,5%), des primes d'assurance RC pour voitures (- 7,7% en moyenne) et de l'essence (- 3,4%). Depuis son sommet d'octobre dernier, le prix de ce carburant a diminué de 9,2% et, actuellement, il ne dépasse que de 0,9% son niveau de janvier 1982. A ces diverses baisses s'opposent les hausses des transports touristiques (+ 2,1%), des services d'entretien des voitures (+ 5,3%) et des transports publics genevois (+ 19,4%), dont les tarifs n'avaient pas été réadaptés depuis janvier 1976.

L'augmentation de 3,2% du groupe santé et soins personnels (en un an : + 5,4%) est entraînée par la majoration des tarifs des principaux établissements hospitaliers publics du canton (+ 21,9% en moyenne). La précédente modification des tarifs entrant dans le calcul de l'indice (tarifs appliqués aux assurés des caisses-maladie) remonte à janvier 1982.

#### RAPPEL AU SUJET DU NOUVEL INDICE

Pour assurer la continuité des anciennes séries calculées jusqu'en décembre, le SCS raccorde chaque mois les résultats du nouvel indice aux anciens chiffres. Toutefois, lors de la conclusion de nouvelles clauses d'indexation, il convient de se référer au nouvel indice genevois (décembre 1982 = 100).

Remarque : les variations annuelles sont obtenues par raccordement avec les résultats de l'ancien indice genevois.